

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 17 septembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

« Dans l'enseignement postprimaire, l'État recrute souvent des personnes externes appelées à offrir des formations spécifiques souffrant d'un manque (parfois persistant) de personnel recruté via la voie ordinaire.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

1. Quelles sont actuellement les disciplines les plus touchées par un déficit de formateurs ?
2. Les élèves des classes de première se destinant à des études universitaires ou autres sont-ils régulièrement informés des débouchés dans certaines branches ?
3. Quelles sont les disciplines se caractérisant par une pléthore de candidats aux postes d'enseignants disponibles ?
4. Monsieur le Ministre peut-il retracer une évolution du nombre de candidats aux examens-concours et du nombre de candidats recrutés depuis 2020 ?
5. Quels sont les besoins en personnels dans les différentes disciplines de l'enseignement postprimaire d'ici la fin de cette décennie ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gilles BAUM
Député



André BAULER
Député



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 1200 de Messieurs les Députés Gilles Baum et André Bauler

Ad 1)

Sur base des leçons supplémentaires prestées par le corps enseignant, les spécialités les plus touchées par un déficit de formateurs sont la voie de préparation, les mathématiques, le français, l'allemand, l'anglais ainsi que les sciences économiques et sociales.

<i>Spécialité</i>	<i>Nombre de leçons supplémentaires</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Leçons supplémentaires par enseignant</i>
Voie de préparation	941	475	1,98
Mathématiques	925	432	2,14
Français	907	601	1,51
Allemand	652	522	1,25
Anglais	626	426	1,47
Sciences écon. et soc.	612	304	2,01

Dans le contexte des leçons supplémentaires, il convient encore de noter qu'en raison de l'application des coefficients affectés aux différents cours en fonction du nombre d'élèves et du niveau de la classe, il s'avère souvent impossible de confectionner des tâches se situant dans les limites de la tâche réglementaire ; il s'ensuit que de nombreuses leçons supplémentaires – en particulier celles inférieures à 1 – revêtent un caractère purement technique.

Ad 2)

Traditionnellement, la Foire de l'étudiant, organisée par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en étroite collaboration avec l'ACEL (Association des cercles d'étudiants luxembourgeois) informe sur les études supérieures. En 2024, la Foire de l'étudiant a eu lieu les 24 et 25 octobre au Campus universitaire de Belval ; une semaine en amont de la foire en présentiel, les lycéens avaient la possibilité de s'informer sur une plateforme digitale.

En outre, je tiens à souligner le rôle joué en la matière par les cellules d'orientation des lycées dont les membres sont les interlocuteurs privilégiés des élèves pour toutes questions relatives au choix des études et aux débouchés dans les différentes branches.

Ad 3)

En me référant aux examens-concours de la session 2023-2024, les spécialités qui se caractérisaient par un excédent de participants éligibles étaient notamment la philosophie, la chimie, les sciences politiques, l'architecture, l'histoire et l'allemand.

<i>Spécialité</i>	<i>Participants éligibles par poste disponible</i>
Philosophie	5,00
Chimie	4,00
Sciences politiques	3,50
Architecture	3,00
Histoire	2,40
Allemand	2,38

Ad 4)

	<i>2020-2021</i>	<i>2021-2022</i>	<i>2022-2023</i>	<i>2023-2024</i>
Candidats inscrits*	634	672	616	595
Candidats recrutés	156	163	155	144

* Par « candidats inscrits », on entend toutes les personnes ayant posé leur candidature dans une ou plusieurs disciplines ; le nombre de candidats inscrits doit être diminué :

- du nombre de candidats ne disposant pas du diplôme requis pour la discipline ;
- du nombre de candidats ayant échoué aux épreuves préliminaires de langues ;
- du nombre de candidats s'étant désistés avant le début des épreuves de classement ;
- du nombre de candidats inscrits pour une discipline dans laquelle un recrutement n'est pas prévu.

Ad 5)

Actuellement, le dernier rapport général de planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement secondaire actuel prévoit un recrutement de 445 enseignants (professeurs, professeurs d'enseignement technique, maîtres d'enseignement et chargés d'enseignement) pour une admission au stage respectivement entrée en service au 1^{er} septembre 2026 et de 424 professeurs, professeurs d'enseignement technique, maîtres d'enseignement et chargés d'enseignement pour le 1^{er} septembre 2027.

Le plan de recrutement pour la session actuelle prévoit un recrutement de 380 professeurs, professeurs d'enseignement technique, maîtres d'enseignement et chargés d'enseignements pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Luxembourg, le 8 novembre 2024

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH